

api

**INFORMATIONS
REGIONALES
HEBDO**

n° 37/27 Juin

dir. B.Lambert

2F 50

vacances vertes au pellerin

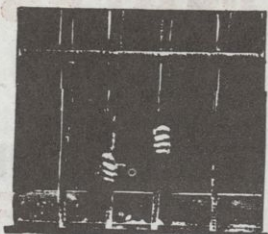
13 juillet - 16 août



**1^{er} - 2 JUILLET
fête des luttes
NOZAY**

A NANTES :

LA PRISON SEULE SOLUTION ?

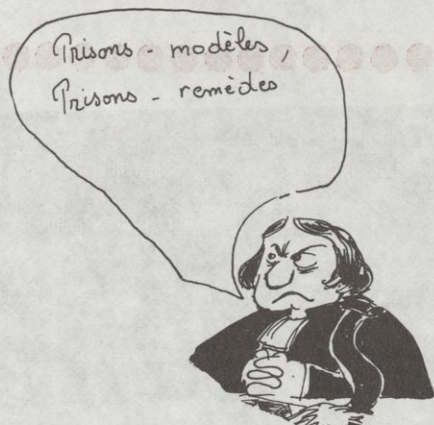


Avenue des Plantes. Des H.L.M. Des gens entassés les uns sur les autres. Parmi les familles françaises des familles étrangères. Au second étage: une famille turque. Ils sont arrivés en France depuis quelques années. Le père travaille en déplacement: Rennes, Saumur. La mère reste seule cinq jours sur sept avec quatre enfants. L'ainée est une fille. Elle a dix ans. Elle va à l'école. Elle fait les courses, s'occupe de ses petits frères âgés de 5 ans 4 ans et 18 mois. L'escalier et la rue sont leur lieu de détente.

Une famille comme une autre et alors? L'ainé a commis de petits larcins. C'est courant dans le quartier. Ça l'est peu dans le pays d'origine. Le Coran est sévère pour les voleurs. La mère réprimande. Voler est une faute grave. De plus on est des étrangers. Qu'arriverait-il si la police savait? On serait renvoyé? C'est l'ainée qui a volé. Il ne faut pas que sa conduite déteigne sur les plus jeunes. Alors exécutée, seule la mère frappe... frappe... frappe fort... frappe trop fort. Les voisins sont choqués. Ils en parlent à l'instituteur. Le comité de vigilance est averti. Sans enquête approfondi préalable la brigade des mineurs intervient dans les deux heures qui suivent. Le père n'est pas prévenu. Quant il arrive sa femme est déjà arrêtée. Les enfants ne sont plus là. Un juge d'enfants les a placés.

Cela s'est passé le 30 mai. Et depuis le père essaye de reconstituer sa famille.

Imaginez que dans votre foyer votre conjoint se rende coupable d'un délit et qu'en rentrant vous vous retrouviez seul, les enfants vous ayant été ravis.



Pensez vous que la prison infligée sera le meilleur remède pour que votre conjoint s'amende? Pensez vous qu'il est juste que vos enfants soient doublement victimes? Pensez vous qu'il est juste de ne pas s'informer des coutumes avant de sanctionner? Si vous répondez oui à ces trois questions alors arrêtez vous de lire cet article. Si vous répondez non alors continuez votre réflexion. Comment une femme étrangère, connaissant peu le français pourra-t-elle s'amender dans une Centrale? N'y a-t-il pas d'autres moyens de l'aider: son mari ne pourrait-il pas gagner sa vie correctement sans avoir à faire des déplacements? Des assistantes sociales, des associations de quartier ne pourraient-elles pas plus efficacement l'aider ou la conseiller dans l'éducation de ses enfants. Ses enfants ont-ils besoin d'être séparés entre eux? Ne peuvent-ils pas être pris en charge par leur père ou par une famille amie et compatriote? La France n'a-t-elle pas eu dans un passé encore récent des coutumes d'éducation très sévères? N'a-t-on pas encore en France des coutumes que d'autres pays qualifieraient de "barbares"... comme la peine de mort?

Pour toutes ces raisons auxquelles nous ne pouvons pas rester indifférents, nous demandons et nous vous invitons à demander que la famille soit de nouveau réunie et que la justice fasse preuve d'imagination et de sens humain.

Le jeudi 15 juin, malgré les nombreux témoignages favorables à la famille et plus particulièrement à la mère, le juge d'instruction refuse la mise en liberté provisoire.

DECLARATIONS OFFICIELLES ...

Cette décision récente est en complète contradiction avec les dernières déclarations, de Mademoiselle PELLETIER, Secrétaire d'Etat à la Justice, faites à Ouest France le 13 juin 1978 dont nous vous rappelons le contenu:

... " De récentes circulaires de la chancellerie invitent les parquets à ne requérir la détention provisoire que lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions. Tout donne à penser que nos directives sont suivies. A la cour d'appel de RENNES les détentions provisoires ne se produisent dans la grande majorité des cas que pour des affaires criminelles et très exceptionnellement, en matière correctionnelle"...

Nous enregistrons positivement les déclarations de Mademoiselle PELLETIER et demandons leur application réelle sans discernement de race et de culture.

C.S.F. - C.S.C.V. - CFDT, Union Locale Nantes.

STAGE D'ETUDE NUCLEAIRE

L'association CONCORDIA précise que si les frais d'inscription sont de 150 F., par contre, le logement et la nourriture sont gratuits, et le voyage remboursé à 50 %.

CONCORDIA Bretagne 14 rue du champ de Tir 44300 NANTES

LIBRAIRIE 71

La Librairie 71 rappelle qu'elle est ouverte en juillet et en aout.

Elle ne ferme pas du tout pendant les vacances pour deux raisons :

- pour rester à la disposition de ceux qui restent à Nantes ;

- parce qu'elle ne peut pas se permettre de fermer pour des raisons financières (on peut intervertir l'ordre des raisons au choix suivant ce qu'on en pense).

Donc, si vous restez à Nantes, venez faire un tour !

- le libraire -

LES 1er et 2 JUILLET A LA GRIGONNAIS - NOZAY (44)

Cote spectacles

Le nombre et la diversité des groupes d'expression qui ont accepté de venir "en soutien" constituent une affiche impressionnante. Chants militants - Folk - Rock - Clown - Théâtre, seront au rendez-vous, entr'autres:

SAMEDI

Jean Kergrist (Clown atomique)
Bernard Haillant
Gérard Ducos
Joan Père
Imago
Tonton Catastrophe
Groupes Jazz-Rock



DIMANCHE

Cabanel
Castelhémis
Patrick Ewen - Gerard Delahaye
Groupes Folk: Siskin, La Grabotte, Cazalys, FEST-NOZ

De leur coté, les enfants pourront bénéficier d'une animation en particulier avec la troupe du Gallion, qui excelle en ce domaine tout autant que dans ses spectacles et ce n'est pas peu dire...

Bouffe - Boisson - Possibilité Camping -

Et même si le beau temps n'est pas au rendez-vous... sachez que 1000 m² de chapiteau pourront abriter tout le monde. (Il pleuvra moins... et on sera moins nombreux qu'à Malville... à moins qu'il fasse beau et qu'on soit aussi nombreux... On peut rêver, non?

ON PEUT REVER
Le Port Jasnier
44290 - GUEMENE-PENFAO

TOUTES

POURQUOI UNE TELLE MANIFESTATION ?

Au départ, le groupe des 27 renvoyeurs du Nord de la Loire-Atlantique, à l'occasion de leur renvoi, puis de leurs procès, ont essayé de battre la campagne pour expliquer leur lutte (tracts, caravanes-voitures, Soirées-débats...)

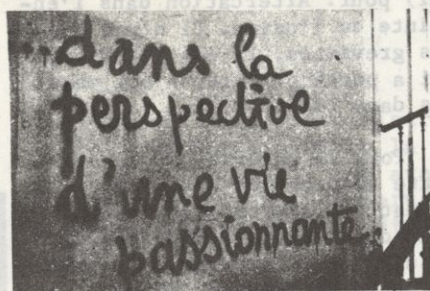
Très vite, les petits cercles des sympathisants, des opposants... et l'immense cerle des indifférents sont restés figés... Le débat était lancé, mais il manquait une dynamique à cette lutte très ponctuelle.

Nous avons ressenti le besoin de faire autre chose... et l'idée de la fête antimilitariste a été lancée... Nous voulons en particulier nous défaire de cette idée reçue: antimilitariste - petit rigolo en mal de provocation... Et comme les renvoyeurs n'ont pas le monopole de l'antimilitarisme, ce sont aujourd'hui tous les groupes de la région en lutte contre l'armée qui travaillent à l'organisation de cette fête (G.R.I.M. - M.I.B.)

On peut nous reprocher le coté "Méga-Fête", et c'est vrai qu'on peut rêver de plus de spontanéité et de simplicité. Mais nous avons parié sur des avantages certains:

Nous ferons en sorte que, chaque participant puisse programmer son week-end selon trois poles d'attraction:

- animation au podium central (principalement chants-musiques)
- animation sous grand chapiteau (théâtre - films - expos)
- discussion autour de stands.



Coté Luttés

Les gens en lutte: anti-nucléaire, paludiers, ouvriers - paysans, groupes femmes, aéroport, A.A.A. etc... exposeront brièvement leur combat au podium central et inviteront les gens à discuter auprès de leur stand. Nous échelonnerons ces discussions pour permettre aux participants de débattre sur différentes luttés.

LES LUTTES



EN

FÊTE

LMT

Tout au long des 12 semaines de lutte, la direction accuse les grévistes et les syndicats d'exercer des pressions morales sur les non grévistes. Que dire alors des interventions de Vilatte (Directeur) et Le Godais (Chef du Personnel)!...



Le 13 juin, les premières lettres engageant une procédure de licenciement arrivent, une à une, on en découvrira 26. Les motifs:

- piquet de grève le 2 juin après décision contraire du tribunal des référés, pour 17 personnes,

- altercation dans l'enceinte de l'usine qualifiées "d'illicites" pour 3 personnes

- 6 pour d'autres actions.

Les justificatifs: dénonciations, témoignages, photos prises en présence d'huissier.

Le personnel décide alors de manifester sa désapprobation en débrayant 4 heures par jour jusqu'à la réunion tripartite du 19 juin.

LUNDI 19 JUIN

9h - AG: Les travailleurs proposent l'arrêt des procédures contre une reprise du travail et font signer une pétition contre les licenciements.

14h - Réunion tripartite à l'inspection du travail: Soulignant sa générosité (!...), la direc-

NON AUX LICENCIEMENTS

tion ne maintient que 3 procédures (dont 2 sous mandat syndical) pour: Altercation dans l'enceinte de l'usine. Il n'y a que des grévistes, la non-gréviste, qui a porté plainte, n'est même pas dans le lot.

Pour la majorité du personnel cette altercation n'est dû qu'au climat de lassitude et d'énerverment des 12 semaines de lutte, résultant de l'attitude cynique et de la répression (53 mises à pied de 3 jours), organisée par la direction.

MERCREDI 21 JUIN

15 heures. La plaigante retire sa plainte après une démarche des ouvriers. Le personnel vote la

reprise du travail pour le jeudi matin. La Direction accepte à cette condition d'appliquer à la 3ème personne non élue, la même décision que celle que prendra l'inspecteur du travail pour les 2 autres (la secrétaire du CE, un membre du comité GHS).

Néanmoins, il y a encore 3 licenciements de trop, et en attendant la décision de l'inspecteur du travail, des réunions de coordination se tiennent pour rester en alerte et maintenir une certaine mobilisation, les travailleurs risquant, autrement, de se faire reprendre en main par la maîtrise.

Correspondant

WARIN-VICTOIRE?

Au gala de soutien que nous avons organisé avec d'autres travailleurs, environ 300 personnes ont répondu à notre appel (habitants d'HLM de Malakoff, d'autres quartiers et de nombreux travailleurs des usines de Nantes).

Quelle belle soirée nous avons passé !

Après avoir exposé notre lutte, la troupe de théâtre Jean Rigollet de Nantes et le chanteur comique Gérard Ferchaud de Cholet ont mis beaucoup d'ambiance.

Nous avons ri aux larmes parfois. Nous nous souviendrons de cette soirée si chaleureuse. Un orchestre de jeunes bretons nous a fait danser.

La soirée s'est terminée à 3 H 30 !

" Pour nous grévistes, ce gala a été très important.

D'abord par sa préparation nous avons fait connaissance d'un tas de travailleurs qui nous ont beaucoup aidés, ça nous a permis de voir que nous n'étions pas seules dans la lutte.

Car, pendant deux mois assises devant l'usine tous les jours sans expérience, ne sachant comment faire devant l'intransigeance patronale et avec peu de

possibilités d'intervenir pour arrêter la production faite à notre place par les membres des bureaux, la maîtrise et les représentants, ça été dur de tenir parfois !

En plus de l'aide morale, ce gala nous a procuré une aide financière qui est très appréciable.

Nous envisageons maintenant de faire un bal prochainement, même si nous reprenons le travail.

Nous remercions tous nos amis qui sont venus au gala, qui ont participé aux collectes.

DERNIERE MINUTE :

Les grévistes ont repris le travail ce matin (vendredi 23 juin).

Elles ont obtenu : 1 F. de l'heure d'augmentation échelonnée jusqu'au 1er janvier 79 dont 59 centimes immédiatement (elles demandaient 1 F immédiat).

- primes de fin d'année discutées en octobre ;
- ponts accordés avec récupération ;
- les 4 jours de vacances maintenus pendant la période de grève ;
- pas de sanction pour fait de grève.

les 14 grévistes de WARIN

IL PLEUT SUR SANTIAGO

Le 22 mai dernier, dans 4 villes du Chili (Santiago, Valparaiso, Concepcion et Talca), des parents appartenant à l'Association des prisonniers politiques disparus au Chili ont entrepris une grève de la faim. dans les églises, au siège de l'UNICEF et au siège de la Croix Rouge internationale ainsi que dans le pénitencier de Santiago et la prison de Valparaiso.

Cette grève se devait d'être dure...

En effet, l'an dernier à la suite d'une première grève de la faim, Pinochet s'était engagé à donner une réponse pour 567 d'entre eux et, malgré les preuves irréfutables, aucune lumière ne fut faite.

Les récentes mesures d'amnistie décrétées par la junte si elles ont permis la libération de quelques prisonniers politiques, profitent essentiellement aux responsables des tortures et arrestations illégales, enfermés pour la forme et relâchés, pardonnés définitivement de tous leurs crimes.

Les boureaux sont relâchés mais rien n'est dit sur les 2 500 personnes.

C'est dans ce contexte que les grévistes de la faim ont commencé et lorsque Pinochet, quelques 20 jours plus tard, a promis de donner une réponse, la mobilisation ne s'est pas relâchée.

La grève fut suspendue, mais ils sont restés sur leurs lieux d'occupation, prêts à la reprendre.

Arrêtée le 8 juin, elle recommencera le 8 juillet, si aucune réponse n'est faite.

Face à cela, le ministre de l'intérieur a déclaré la semaine dernière qu'il n'y avait pas de prisonniers "disparus" mais que l'état était prêt à aider les familles (sic).

Actuellement la situation politique au Chili n'est pas très claire. La Démocratie Chrétienne serait partante pour reprendre un pouvoir dont les militaires ont fait une dictature.

Face à cela, les U.S.A. et l'Allemagne plus particulièrement, seraient prêts à aider la Démocratie Chrétienne mais la situation de tension entre le peuple et le gouvernement est telle que les U.S.A. ont peur d'un soulèvement si la D. C. arrive au pouvoir et si le régime devient plus souple.

D'un autre côté, la droite est divisée et si la Junte s'appuie sur l'extrême droite et une partie de la droite, nombreux sont les petits patrons qui étouffent par l'inflation.

Alors, dans tout ça, que faire?

Si la religion, qui est très implantée au Chili se retourne avec la D. C., il est évident qu'il sera très dur aux grévistes de continuer.

En France comme dans d'autres pays du monde, les chiliens exilés ont réagi.

Dans la région, à Niort, une grève de la faim s'est réalisée.

A Nantes, un comité de soutien aux grévistes chiliens s'est constitué ; il est soutenu par différentes organisations : C.C.A., F.T.L., GRIM, O.C.T., P.C.F., P.S.U., S.P.F. France Amérique Latine, UTCL.

Le comité a pour but d'organiser un regroupement le plus large possible de toutes les personnes qui se sentent concernées par le Chili.

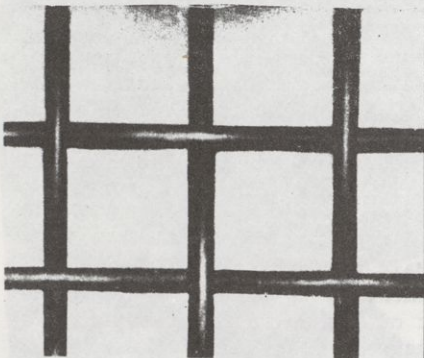
Malheureusement, septembre 1973 est loin, et pour beaucoup, le Chili est entermé.

La preuve : lors de la conférence de presse du mardi 20 juin, où on avait appelé tous les journaux locaux et nationaux, nous fumes étonnés de ne voir ni l'APL ni Libération, ni Rouge, ni le Quotidien du Peuple.

Des pétitions sont en train d'être imprimées et vont circuler. Les signer, c'est bien, agir en plus c'est mieux.

C'est pour cela que si vous ne voulez pas donner un coup de main à Pinochet, le comité vous propose :

UNE REUNION LE JEUDI 29 JUIN à 20 Heures aux DERVALIERES



ARGENTINE: ouf ! c'est fini



Les clameurs des stades se sont tues, les joueurs ont rangé leurs chaussures, le fête du football est terminée... Qui maintenant va se soucier de l'Argentine, de sa misère économique, de ses 15 à 20 000 disparus ?

Le COBA s'est interrogé sur son avenir. A partir d'une grande compétition internationale, se déroulant dans une dictature infâme, il a simultanément dénoncé la junte et ses soutiens impérialistes, et amorcé une critique du sport et de son utilisation par les régimes politiques. Si la Coupe est maintenant terminée, les compétitions internationales continuent. Et dans la vie quotidienne, la pratique sportive demeure avec ses rapports empreints de violence de chauvinisme et de racisme.

Alors, le COBA continue... Sans pouvoir encore définir très précisément ses orientations, il s'est principalement fixé l'objectif d'une critique du sport et de son organisation sociale. Différentes pistes ont été évoquées:

- faire une critique de l'idéologie dominante régnant dans le sport (violence, exclusion des "faibles", ségrégation selon les sexes, etc...)

- promouvoir des pratiques alternatives, faire du sport autrement)

- intervenir sur les conséquences du sport dans la vie quotidienne (vous savez: les hommes devant la T.V. pendant le match, et les femmes à la cuisine)

- intervenir contre les grandes compétitions.

Enfin, les J.O. de Moscou ont été évoqués comme objectif à long terme auquel il faut songer.

MUNDIAL en ARGENTINE: 3 prises de position.

Suite à la lettre ouverte du COBA, nous avons reçu 3 lettres:

- la mairie de Bouguenais "dénonce la dictature militaire argentine. Elle dénonce également le "Mundial" utilisé comme moyen de propagande politique par un régime fasciste.

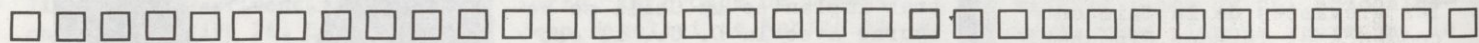


A l'unanimité, il a été décidé d'apporter le soutien à l'action du COBA. "

- Le maire de St Jean-de-Boisseau précise : "dans les grandes lignes, je suis d'accord avec vous... Cependant la municipalité a pris connaissance de votre lettre et s'en tient aux positions défendues par les deux grands partis de gauche."

- L'U.D. CFDT estime " nous n'avons pas attendu votre lettre pour réagir, et nous avons décidé de lancer une campagne d'information en direction de tous nos adhérents par le canal du Journal de l'U.D. tiré à 36 000 exemplaires."

N.B. ce journal dénonce en effet l'Argentine, mais ne prend pas position sur le boycott.



ECOLE

LA PEUR DU VIDE

Une lutte vient de se terminer dans une école maternelle (les Grands Bois à St Herblain). Elle opposait les parents à l'éducation nationale qui refusait de remplacer une maîtresse en congé maladie, congé prévu cependant et signalé un mois et demi à l'avance.

La classe s'est trouvée sans maîtresse le 2 mai, et très vite, l'inspectrice des maternelles nous faisait savoir que personne ne pourrait être nommé avant le 16 mai. Des formes d'action traditionnelles furent d'abord utilisées : pétition

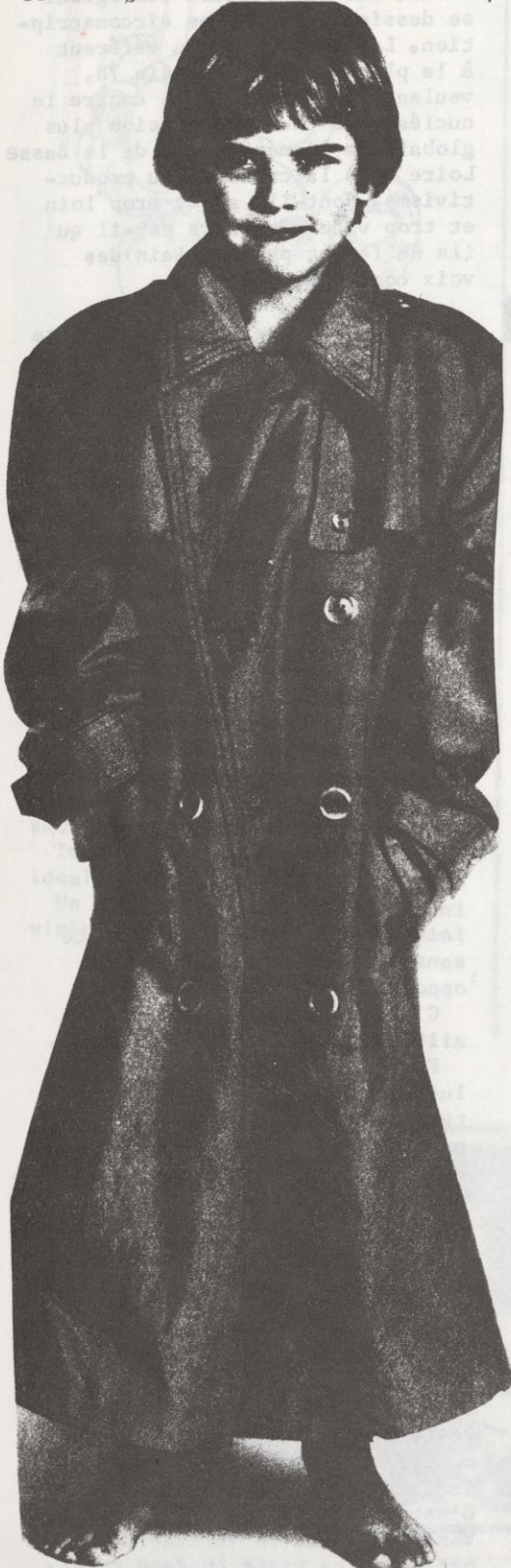


préparée par les membres de la F.C.P.E. (Fédération Cornec des Parents d'élèves) signée par tous les parents concernés et apportée par une délégation à l'Inspection d'Académie (I.A.). Et comme le 16 mai la remplaçante promise n'était pas là, une nouvelle démarche fut entreprise à l'I.A. : "Personne pour le moment" nous dit-on.

Mais les parents ne s'émeurent vraiment de la situation qu'au moment où les autres institutrices refusèrent d'accueillir les élèves sans maîtresse. Le 18 mai ils déci-

dèrent donc de passer à une action plus dure : occupation de la classe le lundi suivant en l'absence d'une remplaçante. Le vendredi soir, vague promesse d'une remplaçante pour le lundi. Lundi personne ... la classe est occupée.

Très vite cependant au cours de la journée les parents dans l'action se rendirent compte que l'occupation d'une classe vide dans une école qui continue à fonctionner est une action purement symbolique, ignorée de beaucoup, indolore pour l'administration et donc parfaitement inefficace. La décision fut prise d'aller plus loin : pour sensibiliser l'ensemble des parents au fait que l'absence d'une maîtresse désorganise toute l'école et



amener l'I.A. à s'intéresser à nous il fut décidé de bloquer l'entrée de l'école maternelle dès le lendemain à 8h 30. Elle restera pendant 15 jours. Des parents seront toujours présents devant les portes à la fois pour manifester l'importance qu'ils accordent à cette action et apporter des explications aux récalcitrants (ils seront toujours peu nombreux), qui, mal informés, sont portés à se tromper d'adversaire. Certains parents prendront des journées pour être là.

En même temps des délégations toujours renouvelées se constituent pour continuer les démarches auprès des différents niveaux de l'administration : I.A., Rectorat, Ministère (à qui est envoyé un télex), Préfecture. Le plus souvent un ou deux représentants de la municipalité les accompagnent : ce soutien nous est précieux. De son côté, la presse locale, présente dès le jour de l'occupation, nous fut toujours bienveillante. Un communiqué, faisant le point sur l'action était envoyé aux différents journaux presque tous les jours. La télévision régionale elle-même vint sur place le vendredi 19 mai.

Début juin la situation semble s'éclaircir. Les promesses de l'Inspectrice se précisent : "S'il n'y a qu'une remplaçante, elle sera pour vous!" nous dit-elle le 2 juin. Cependant elle assortit sa promesse d'un chantage qui montre combien notre action a gêné l'I.A. : "Une institutrice lundi si les portes sont ouvertes samedi". Une A.G. appelée à se prononcer déclare intolérable ce chantage et appelle les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école le samedi matin. Ils seront trois à se présenter le lendemain.

Cette action a donc abouti. Bien sûr nous savons que le problème se pose à un autre niveau, puisqu'il s'agit en fait de prévoir un contingent de remplaçants répondant aux besoins réels ce qui est loin d'être le cas.

alors?

Ce sont les parents qui ont apporté la pétition à l'inspection académique le 9 mai; ce sont les parents qui ont décidé l'occupation de la classe puis de l'école. Ce sont eux, qui lors de l'assemblée générale du 19 mai, par une motion réunissant 95 signatures (pour une école de 200 élèves), décident de poursuivre le blocage. Les membres du bureau de la FCPE Cornec étaient là en tant que tels. Mais leur rôle important a

été surtout d'organiser les actions, de diffuser l'information par des tracts, des affiches, des communiqués de presse, d'établir des liens avec les autres écoles en luttant. Toujours l'initiative est restée à la base.

Nous avons constaté également que ce mouvement plus dur qu'on ne l'attendait et avec les formes nouvelles qu'il prenait, dérangeait considérablement. L'administration d'abord : usant de la menace (toujours très vague d'ailleurs) elle faisait tout pour en écarter les institutrices : "n'oubliez pas que vous êtes des agents de l'administration!", "vous risquez de graves sanctions". Impuissante devant les parents l'I.A. faisait néanmoins savoir qu'il n'était pas question de donner satisfaction aux Grands-Bois. Cela risquait de créer un précédent.

Que l'I.A. soit contrarié tant mieux, mais que penser des réactions beaucoup moins compréhensibles comme celle du SNI par exemple.

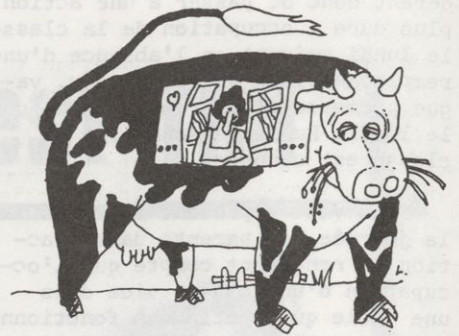
Le matin du blocage un représentant départemental du SNI était là (pour la 1ère fois depuis le début) pour signifier aux institutrices, qui la veille avaient décidé de se mettre de notre côté, d'entrer dans la cour. Il se produisit d'autres faits du même genre à tel point que nous nous demandions si nous avions affaire à des représentants syndicaux ou aux "public relation" de l'I.A.

De son côté l'attitude de la fédération départementale de la FCPE Cornec nous a surpris. Elle était réservée sur le blocage des portes. Elle nous promettait d'être avec nous devant le Rectorat

le 27 mai et de tenter d'y amener les autres écoles en lutte (dont nous avions du lui fournir la liste). Nous nous sommes retrouvés seuls (une panne de voiture en était la cause paraît-il!). Nous avons été reçus cependant et après nous être permis de retarder d'une demi-heure l'entrée des employés. La fédération comprend mal notre prévention à son égard: elle nous rappelle qu'une manifestation est organisée conjointement avec le SNI devant la préfecture le 6 juin. Certes, mais tout le monde savait depuis longtemps que le 5 juin se trouverait disponible un contingent de remplaçants suffisant pour satisfaire au moins les écoles les plus combatives. Alors?

Conseil du Grand-Bois
de la FCPE Cornec
(extraits)

LE PELLERIN SE MET AU VERT



La lutte contre la centrale du Pellerin offre, à qui l'observe de l'extérieur, un aspect en "dents de scie". Question de cycles ou de saisons? A l'été 77, riche en événements et rebondissements a succédé, si l'on veut bien excepter quelques points forts, un hiver assez morne.

La balle semblait ne plus être dans le camp des opposants à la Centrale. EDF jouant le silence, quelle prise avoir sur l'évènement

Les bruits les plus contradictoires circulaient, même si la vigilance ne se relâchait point. Vint alors la saison des discordes.

Pourtant les antinucléaires reprennent aujourd'hui l'avantage. Par une initiative originale Créer pour l'été - mais ce n'est qu'un jalon - une "zone verte" alternative à la zone à vocation nucléaire que veulent imposer les aménageurs.

LA CAMPAGNE

Suit la période des législatives. Une candidature écologiste se dessine sur la 8ème circonscription. Les candidats, se référant à la plateforme d'Ecologie 78, veulent élargir la lutte contre le nucléaire à une contestation plus globale de l'aménagement de la Basse Loire et à la critique du productivisme. Sont-ils allés trop loin et trop vite? Toujours est-il qu'ils ne feront pas le plein des voix contre la centrale.

C'est à cette époque qu'éclate l'affaire des "sablères de l'île Sardine".

ON BOYCOTTE ...

Les événements de l'été passé sont encore dans toutes les mémoires. Il nous semble plus intéressant de faire directement le point sur la période qui a suivi. Moins connue parce que moins spectaculaire, elle dessine le quotidien de la lutte des habitants du Pellerin.

PLUS DE POMPE ...

Décembre 77: malgré le refus du Conseil municipal de délivrer le permis, la construction d'une station de pompage est entamée sur le Canal de la Martinière. Ça pourrait bien correspondre à la prise d'eau de la future centrale. Et puis, EDF a besoin de connaître précisément les caractéristiques des eaux du Pellerin.

L'EPINE

L'entreprise pellerinaise Lépine est à nouveau sur la sellette. Comme cette florissante affaire passe la majorité de ses marchés avec EDF, on s'interroge: la concession du 1 million de m³ de sab-

ILS DISENT OUI ...

A la mi-août, les commissaires-enquêteurs, faisant fi de la détermination de la population et des élus locaux à boycotter l'enquête publique, rendent public le résultat de leurs investigations.

"La commission considère que, sans avoir la compétence pour vérifier les études scientifiques et techniques qui ont abouti au projet soumis, elle n'a pas trouvé de raisons valables de contester la réalisation du projet".

Dans la nuit du 28 décembre, les pêcheurs de civelles récupèrent des débris de grillage. D'après le rapport de gendarmerie, le transporteur aurait été "saccagé à coups de masse"... Suivent des perquisitions. Les gendarmes tirent des bras de Morphée quatre paisibles pellerinais qui dormaient du sommeil du juste. Comme titre l'APL à l'époque: "les gendarmes marchent... à côté de leurs pompes!"

le achetée au Port Autonome pourrait bien servir à la construction de la future Centrale.

A cette occasion des accusations sont portées à l'encontre des maires de St Jean de Boiseau et du Pellerin.

Soucis de clarification et invite aux municipalités à faire montre de plus de fermeté sans doute. Mais est-ce bienoportun?

C'est la question de la finalité de l'action qui est posée.

Faut-il à l'occasion de la lutte contre la centrale accentuer les contradictions au niveau local, dénoncer les notables, et particulièrement les édiles municipaux?

L'objectif primordial étant de faire échec à la centrale, il s'agit de ne pas couper les ponts, de regrouper toutes les énergies, toutes les oppositions au nucléaire.

A la venue de l'été, le besoin de montrer un "nouvel aspect du Pellerin" se fait sentir; pour démontrer la nécessité d'une coupure verte entre Nantes et St. Nazaire. C'est ainsi que se crée la ZONE VERTE, qui est la véritable destination de ce vaste bocage rural.

ELLE CHERCHE ...

Au mois de novembre, une "chercheuse" veut se faire accueillir comme observatrice à une réunion du Comité de Défense. Cette anthropologue vient faire sur les communes du Pellerin et de Cheix une "étude du comportement des populations avant, pendant et après l'implantation des centrales nucléaires". Vérification faite, le commanditaire et bailleur de fonds de cette intéressante recherche s'avère n'être autre qu'EDF. Démasquée, la "tête chercheuse" sera mise à la porte ...

DOCUMENTS EDF ...

Nouveau rebondissement début janvier. Mr. LIGNAT, ingénieur EDF en retraite, est intercepté par une soixantaine de personnes alors qu'il se rend au Château de la Cossonière (en bordure du site) pour une "simple visite de politesse". Le digne retraité perd malencontreusement dans l'affaire quelques kilos de documents confidentiels.

Ces documents, édifiants sur la politique d'EDF et sa conception de l'information, seront par la suite rendus publics (voir notamment APL no. 14, 15, 21). EDF s'empresse d'affirmer dans un communiqué qu'elle a toujours joué "cartes sur table"...

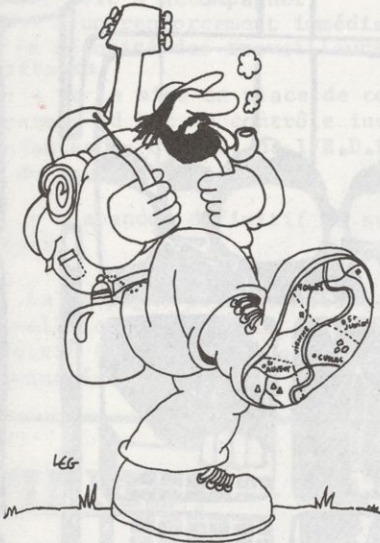
VACANCES 78 : POURQUOI PAS LE PELLERIN ?

Zone verte reconnue dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération nantaise:

"LA création d'espaces de loisirs péri urbain utilisant les sites prestigieux de l'Erdré, des marais de Goulaine, du lac de Grandlieu, du canal de la Martinière."

S.D.A.U. 7-03-73

Ce projet est donc repris et mis en forme par le comité de défense du Pellerin Cheix, en accord avec les municipalités et les agriculteurs et exploitants concernés.



30 communes autour du Pellerin ont été invitées et leur contribution financière ou matérielle a été sollicitée. Ainsi que que les comités d'entreprises d'usines de la région.

Le club de canoé-cayac de St Pazanne a proposé son matériel pour toute cette période en soutien à cette initiative.

Toutes sortes d'initiatives locales prennent formes peu à peu

Un historien local propose une visite historique de la région...

Notre région, rurale, avait vocation de zone verte il y a quelques années: région de bocage, traversée par l'Acheneau et le canal de la Martinière, elle présente un cadre de vie agréable, équilibré, reposant, notamment pour les citadins proches de nous (Nantes et St. Nazaire).

Or, maintenant, on voudrait la transformer en zone à vocation nucléaire, en faisant fi de toutes ces études et considérations.

C'est pourquoi, le Comité de Défense, après avoir pris contact avec les deux municipalités intéressées, vous propose de venir apprécier ce coin de calme, de repos et de verdure, et organise un camping sous une forme originale du

- 13 JUILLET 1978 au 16 AOUT 1978

Le "camping" est situé à 2 km ou 3 km des bourgs de CHEIX (350 h.) et du PELLERIN (3000 h.), toutes les commodités se trouvant sur place.

En accord avec les agriculteurs et les habitants qui prêtent leurs terrains, vous serez accueillis et placés sur des parcelles, à raison de 6 tentes maximum en camping mi sauvage, mi organisé. Sur place, fabrications et exposition d'appareils fonctionnant à l'aide d'énergies douces, vous aideront à comprendre notre refus de la centrale et du nucléaire.

Une animation est prévue: activités sportives diverses (piscine, canoé, pêche, promenades, équitation...) - soirées récréatives, gardes d'enfants. Deux fois dans le mois, le Comité organisera une soirée d'information sur le nucléaire, pour ceux que notre problème intéresse. Si vous préférez rester libres de vos activités, il ne faut pas oublier que nous sommes situés à mi-chemin entre Nantes et la mer (Pornic), proche des marais de Vendée, de la Grande Brière, du Lac de Grandlieu.

A votre arrivée, vous devrez prendre contact avec le Comité d'Accueil situé à la "Ronde" (itinéraire fléché à partir du Pellerin) qui vous placera. Il est possible de réserver vos places à l'avance. Le camping est gratuit.

En espérant que ces renseignements vous inciteront à venir passer tout ou partie de vos vacances chez nous, le Comité de Défense vous remercie de l'intérêt que vous portez à son initiative.



COMITE DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT
de LE PELLERIN - CHEIX
B.P. 16 - 44640 - Le Pellerin



POUR UN MORATOIRE DU PROGRAMME ELECTRO NUCLEAIRE

Les luttes anti-nucléaires qui se sont développées en France et à l'étranger depuis quelques années ont créé un mouvement d'opinion à résonance politique indéniable. Les luttes sur les sites ont été importantes. Malville, Kalkar, etc... ont posé le problème dans sa dimension internationale.

Un large débat est entamé et aucun projet d'installation nucléaire en France n'échappera à la contestation.

Mais il y a encore un certain chemin à faire avant d'atteindre notre objectif qui est l'abandon définitif du programme électro-nucléaire.

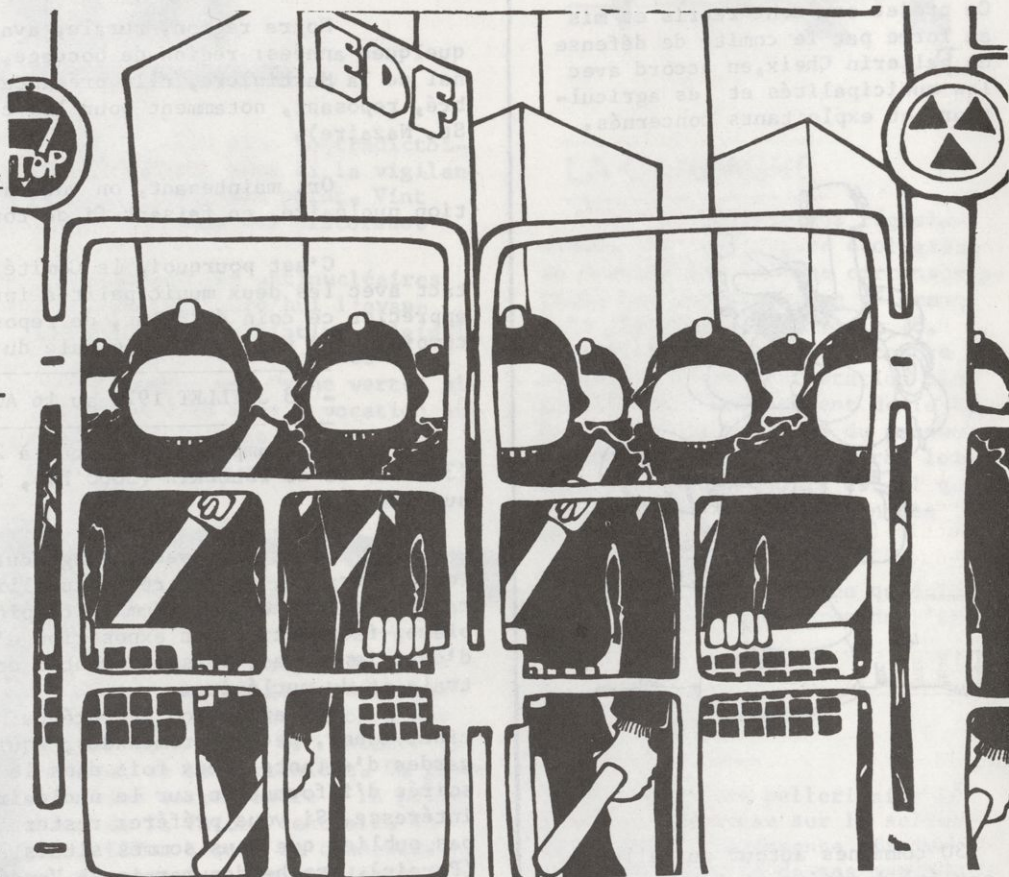
En effet, il faut souligner:

1. - Que l'existence d'un débat chez les travailleurs et la population ne signifie pas encore une opposition majoritaire de leur part. Le nucléaire reste une interrogation: ni pour, ni contre, il est en question. Il y a sans doute une sensibilisation plus forte dans la jeunesse (notamment scolarisée), chez les enseignants, les agriculteurs des régions prospectées, que parmi les autres catégories de travailleurs. De même il existe parmi les organisations du mouvement ouvrier une gamme de positions très étendues. Il faut noter néanmoins qu'elles sont toutes traversées par la question, même la CGT et le PC qui ont la position la plus fermée

2. - Que géographiquement, les points forts de la mobilisation sont forcément autour des sites.

Il faut remédier à cette inégalité de la sensibilisation. Le rapport des forces reste à améliorer si l'on veut mettre fin au programme: les risques de voir les centrales se construire une à une sont pas à écarter. Un seuil est à franchir.

Pour cela nous devons nous donner pour but la construction d'un véritable mouvement national seul apte à mettre fin au programme dans son ensemble (et non seulement obtenir des succès partiels



et locaux qui ne l'entrave pas définitivement), seul apte à s'assurer la participation d'une majorité de travailleurs sur des revendications exprimées par les mobilisations anti-nucléaires (en favorisant le débat à l'intérieur des organisations existantes).

Nous pensons que le mot d'ordre de moratoire du programme électro-nucléaire pour une durée de 5 ans est un axe important de la construction d'un tel mouvement. Tous les comités de quartier du C.R.I.N. Nantes se sont réunis pour préciser de la manière suivante quel était à leurs yeux le contenu d'un tel moratoire:

- L'arrêt immédiat de toutes les centrales nucléaires, des usines d'enrichissement, de toute mise en fonctionnement et de toute mise en chantier, et ce pour une durée de 5 ans.



- L'arrêt des exportations de centrales et de tout stage de formation sur le nucléaire à destination de l'étranger.

- La rupture des contrats avec l'étranger en ce qui concerne le retraitement, et non extension de La Hague.

- Le reclassement de tous les personnels du nucléaire avec maintien des avantages acquis.



- de la mise en place parallèlement d'un programme de développement accéléré de recherche des énergies alternatives.

- de la mise sur pied de débats publics contradictoires.

MORATOIRE (suite)

- La nationalisation de la COGEMA.

Le moratoire doit être l'occasion d'une information de la population sur:

- Les plans de sécurité, avec publication des divers plans, notamment le plan ORSEC-Rad.

- Les diverses enquêtes menées concernant la sécurité des populations et des travailleurs et qui font aujourd'hui l'objet des "secrets" scientifiques.

Il doit s'accompagner:

- D'un renforcement immédiat de la sécurité des travailleurs du nucléaire

- de la mise en place de commissions ad hoc de contrôle indépendantes du C.E.A., de l'E.D.F. et du gouvernement.

- L'abandon définitif de superphénix.

La campagne pour le moratoire est-elle contradictoire avec notre objectif (la fin du programme électro-nucléaire)?

ABSOLUMENT PAS. Elle est un moyen qui nous permet de renforcer le rapport des forces en notre faveur, mais dans cette campagne, nous ne devons pas, nous anti-nucléaires, faire mystère de notre objectif. Nous disons: "Nous sommes résolument opposés au nucléaire, non seulement en raison du problèmes techniques (sécurité, déchets) mais aussi en raison de problèmes sociaux et politiques (concentration, militarisation, ..) Mais pour une grande partie des travailleurs et de la population le nucléaire est plus une interrogation qu'une certitude. Organisons donc un large débat qui permettra une confrontation. Nous anti-nucléaires, espérons voir nos positions avancer dans ce débat.

Mais quoi qu'il en soit, si l'on veut que ce débat soit réel et serve à quelque chose, **IL FAUT ABSOLUMENT SUSPENDRE IMMEDIATEMENT LE PROGRAMME, IL FAUT UN MORATOIRE DE 5 ANS.** Ce ne servirait à rien en effet de débattre pour envisager une décision sur un problème qui serait déjà tranché de fait.

Pas une organisation représentative des travailleurs et de mouvements populaires ne peut refuser ce débat sans voir les contradictions qui la traversent sur ce problème s'accroître. Luttons ensemble autour de ce mot d'ordre et débattons démocratiquement.

Telles sont nos propositions et il nous semble qu'elles devraient pouvoir faire l'objet d'une confrontation chez les militant(e)s écologistes et anti-nucléaires, à tous les niveaux. C'est à ce prix qu'un véritable mouvement national sera capable d'assurer la permanence de la mobilisation au delà des "à-coups" de la conjoncture, moments forts traditionnels.

C.R.I.N. Nantes
26 bis, Bd. R. Schuman
NANTES



FILMS: - SEVESO

Film vidéo 50mn tourné en Juillet 77

Le film montre comment le manque d'information et de contrôle des travailleurs sur la production ont été une des causes de l'accident.

Comment la législation quasi inexistante sur la protection de l'environnement permet aux multinationales de s'implanter sans respecter aucune sécurité.

Comment la population essaie de s'organiser face à l'incapacité des autorités italiennes à maîtriser la situation.

Location : 200 F par projection

-MALVILLE

De Briord à Faverges : les habitants racontent.

Montage vidéo (55 mn) sur Malville 77. Ce sont les témoignages d'habitants de Briord Faverges et Morestel.

La stupeur devant le déploiement policier, les habitants le disent : la violence vient des forces de l'ordre.

- fiche technique : bande 1/2 pouce haute densité pour magnétoscope de marque Sony National ou Shibade n.

Pour obtenir ces 2 films :
Association Diffusion Populaire
1 rue Camille Jordan
69001 LYON
tél. (78) 39.07.47

L'ADP peut vous faire parvenir "Juillet 76 à Malville" "Jean Kergist, le clown atomique" et deux bandes vidéo sur Brockdorf (traduite en Français)



Malville. (été 77)

VIOL: QUESTIONS SUR LE RECOURS A LA JUSTICE ...

Ce texte a pour objet d'alimenter le débat sur le recours à la justice.

Nous sommes parties de cette constatation que toutes les discussions divisent les femmes entre:

- "un bien" d'une part qui, pour certaines reviendrait à avoir le "courage" de faire appel à la justice.
- "un mal" qui consisterait à être culpabilisé à cet égard, alors que pour d'autres, les contenus du dit "bien" et du dit "mal" seraient très exactement à inverser.

Pour les premières qui semblent affirmer (compte tenu de leur détermination à agir) qu'elles détiennent "la ligne juste", la seconde catégorie tend à ne paraître composée que de "voyeuses" comme le seraient aussi celles qui s'interrogent sur le caractère inéluctable du recours à la justice.

Pourtant, QUELLE EST CETTE LIGNE? Est-elle autre chose que celle de la lutte des sexes (mais alors, que cela soit clairement dit!), donc une lutte autrement plus "simple" que la lutte des femmes, puisque cette dernière ne méconnaît pas qu'agresseurs comme agressées sont des êtres socialisés.

En tout état de cause, elles peuvent alors facilement nous dire qu'il n'y a pas d'autres solutions:

- qu'en appeler à la justice ou se taire

- qu'en appeler à la justice ou procéder au lynchage (ou le laisser faire).

En sens inverse, on s'abrite, sans doute trop facilement, derrière le caractère de classe de la justice et on conçoit pratiquement le recours à celle-ci dans les seuls cas où il s'agirait d'un homme de droite ou d'un patron.

(A noter que les mêmes contradictions se retrouvent chez les hommes dits de gauche et que donc la sollicitude que certains ont mis à nous expliquer comment agir n'est guère de mise!). Bref, de faire ou de ne pas faire appel à la justice, nous serions culpabilisées ou devrions l'être...



1. Avons nous a l'être ?

Des discussions qui se sont tenues ici et là, nous avons tiré le sentiment que les arguments se cognent, s'entrechoquent parce qu'en fait sont mélangés trois niveaux distincts:

- celui de la justice bourgeoise
- celui de la sanction pénale
- celui de la prise en charge par la justice des problèmes des femmes.

- Parce que la justice est une justice de classe nous devrions être culpabilisées? Certes, la loi est bourgeoise, mais qui s'émeut de l'utilisation qui est faite des règles du droit du travail, ou des plaintes qui sont portées en cas d'atteinte à la propriété... C'est bien le droit bourgeois qui est ici utilisé. Aucune raison donc pour que se lève ici l'étendard de la cohérence politique, aucune raison pour se refuser au recours en justice à priori. Aucune raison enfin pour que le problème soit résumé ainsi: "si c'est un patron ou un homme de droite, je porte plainte et j'appelle à la mobilisation; si c'est ou ouvrier ou un homme de

gauche, comme je ne veux pas faire le jeu de la droite, je m'abstiens! Pour les femmes, il ne saurait y avoir des viols de droite et des viols de gauche, des agressions supportables parce que commises par un travailleur.... Si la justice peut être un moyen, elle le peut contre toutes les agressions et tous les agresseurs.

Mais à condition au demeurant de bien connaître les limites d'efficacité d'un tel moyen, ce qui implique dès lors, obligatoirement une réflexion sur cette efficacité, autrement dit sur l'objectif à atteindre.

- La sanction pénale: ce que nous savons de la fonction de la justice ramènerait le débat à être: "pour ou contre la taule"? (cf. APL 33 texte du groupe avortement-contraception).

Cette affirmation nous paraît tout à la fois vraie et fausse. Fausse ou plus exactement trop réductrice parce que la question du recours en justice pose un problème tout aussi essentiel: celui de la prise en charge par la justice des problèmes des femmes. Vraie malgré tout, puisque les femmes, bien qu'officiellement elles reconnaissent que la prison n'a ni fonction d'exemplarité, ni fonction rééduca-

VIOL:

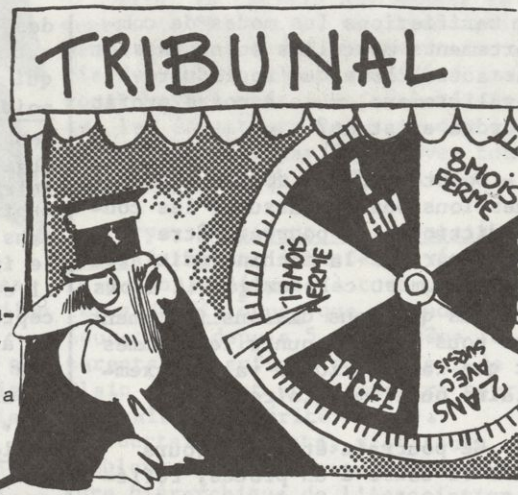
Questions sur le recours à la justice... (suite)

trice, font pratiquement comme si c'est par la punition des hommes - faite par le truchement des procureur et des juges - que doit passer, en l'absence de moyen plus commodes, la remise en cause de la violence qu'elles subissent (cf. G. Ha'ini).

Pourtant, la punition c'est dans la majeure partie des cas la prison, et plus encore l'élimination (mise à l'écart de l'élément "gangrené"). Signalons à ce propos qu'il y a bien longtemps que les juges ne croient plus qu'à la vertu éliminatoire de la prison. Voudrait-on alors, comme eux, punir en éliminant? Il faudrait dans ces conditions admettre que cette fonction éliminatoire que nous contestions quand il s'agissait des jeunes délinquants, ou quand nous enquêtions avec le groupe Information-Prisons, nous l'acceptions implicitement lorsque nous sommes concernées...

Par ailleurs, nous savons bien que la justice peut sans aucune difficulté ouvrir les yeux sur une forme d'agression qu'elle a toléré pendant cent ans sans s'exprimer jamais sur les causes de cette violence et donc, sans jamais courir le risque de la remettre en cause... La justice ne fera rien pour nous, la taule non plus; tentons donc de prendre nous-même nos problèmes en charge.

- La prise en charge: il est vrai qu'en l'état actuel des choses on a l'impression que la justice bourgeoise a parfaitement réussi à récupérer les luttes des femmes et l'on voit alors aujourd'hui des avocates fondrent en larmes à l'énoncé d'un verdict (cf. Le Mans) et des femmes crier à la justice de classe. Dans l'abstrait pourtant toutes les femmes sont d'accord: pas question de laisser faire les juges! "Combattons les sur leur propre terrain, ce que nous voulons c'est que cessent les violences et le prétoire n'est que notre tribune". Mais si l'on oublie d'analyser les causes de la violence, ou plus exactement si l'on se cantonne dans des analyses stéréotypées de l'agression ou de l'agresseur, est-ce que déjà on ne se refuse pas en grande partie les moyens de ce combat? Par ailleurs - et parce qu'il ne sert à rien de rêver - peut-on sérieusement croire que les femmes réussiraient là où tous ont échoués (paysans, travailleurs de toutes sortes) à savoir: remettre profondément en cause le caractère de classe de la justice?...



2. l'ambiguïté des moyens

Au départ, le recours en justice en tant que forme de revendication par les femmes du caractère intolérable des agressions était dit "constituer une étape". Là dessus, tout le monde est d'accord comme sur le fait que le procès pénal a pu légitimement constituer une tribune pour le mouvement des femmes.

Mais aujourd'hui?

- Peut-on sérieusement dire: "si nous avons recours à la justice, ce n'est pas parce qu'elle est juste. Ce recours n'est qu'une étape (APL no 32), sans dire en quoi ce n'est que cela.

Une étape vers quoi en effet?

Plus encore de recours en justice, plus de procès, donc plus de punition? Donc, plus encore de prise en charge de la justice...

- De même, peut-on dire que le choix face à l'agression d'une femme, se résume à l'acceptation ou la non-acceptation de la solidarité? Pas du tout! Car, si la solidarité n'est évidemment pas en cause, c'est bien des formes de la solidarité qu'il s'agit de discuter. Or, rien que sur le terrain juridique, il faut rappeler que:

Le choix de se porter partie civile n'est pas neutre, ni celui de faire faire par l'avocate une plaidoierie en forme de réquisitoire, ni celui de soulever l'incompétence du tribunal correctionnel, (rappelons qu'à Nantes, il a été question de demander 300-400 F de DI et de prier la justice de vérifier que cette somme avait bien été versée à des mouvements de femmes).

- Enfin, on ne peut pas sérieusement dire que l'agresseur aurait été condamné à un an de prison non à cause des violences exercées sur la femme mais parce qu'il donne l'image "d'une certaine idéologie dite de gauche" et en conclure "qu'une fois de plus la justice s'est transformée en justice de classe" (APL no 32). Est-ce que cela voudrait dire en effet qu'elle aurait dû rendre une "justice féministe"? Et que serait alors cette justice? Les femmes revendiqueraient-elles une justice codifiée et tarifée par leurs propres soins mais cependant rendue par les juges?... Croit-on réellement par ailleurs que ces derniers laisseront les femmes prendre en charge le domaine de la sanction et utiliser les audiences pour y analyser l'agression, l'agresseur? S'ils se sont un instant laissés déposséder du domaine de la qualification des faits c'était, même compte tenu de l'ampleur du mouvement des femmes, parce qu'ils le pouvaient sans que rien ne soit remis en cause dans le fonctionnement judiciaire.

Or, tout l'histoire de ce fonctionnement prouve que les juges n'abandonnent jamais longtemps aux victimes les questions de qualifications et qu'en tout état de cause, ils ne renoncent jamais au domaine de la sanction. C'est pourquoi, bientôt, quand ils auront bien intériorisé que la violence sexuelle doit être systématiquement condamnée, ils s'endormiront au début de nos plaidoieries et se réveilleront pour sanctionner!

On ne peut donc s'abriter derrière le recours en justice: encore moins derrière la pénalisation des comportements. Il semble bien de ce fait qu'il faille réfléchir à la manière dont nous pourrions essayer d'assumer les contradictions qui tiennent au fonctionnement de la justice.

3. assumer les contradictions?

Quelques idées...

- Ce serait déjà une bonne chose d'en finir avec les affirmations proclamatoires qui consistent à dire qu'on assume toutes les contradictions alors qu'il est clair qu'il n'en est rien puisqu'on explique pas en quoi le recours à la justice n'est qu'une étape ni quels sont les moyens employés (jusqu'ou va-t-on, pourquoi etc...) puisqu'on tend à mettre tous les agresseurs dans le même sac et qu'on parle abstraitement de solidarité, etc...

- Il est une interrogation dont nous savons qu'elle est douloureuse pour toutes les femmes mais qu'

Viol: questions sur le recours à la justice (suite)

Il nous paraît cependant impossible d'évacuer. Un viol est un viol, et un violeur toujours un violeur, dit-on, quel qu'il soit. C'est VRAI, mais faut-il pour autant en tirer une sorte de stéréotype du violeur qui nous justifierait d'agir toujours de la même façon, que l'émigré, l'appelé, sont identiques au représentant de commerce? Faut-il renoncer à s'interroger sur l'enfermement que constitue le service militaire (par exemple). Bref, faut-il oublier que, s'il n'y a pas de viol excusable, et il n'y en a pas, s'il n'y a pas d'agressions qui seraient tolérables et d'autres pas, tout le système social est basé sur des rapports de violence et que, même si en tant que femmes nous n'avons pas totalement à prendre à notre charge les problèmes créés par ce type de rapports, nous n'avons cependant pas à les ignorer.

Sinon, ferons nous quelque chose d'autre que recréer, au nom de nos souffrances de femmes, un nouvel ORDRE, ou nous codifierions

et tarifierions les modes de comportements masculins en ne faisant pas autre chose que reproduire parallèlement, mais à notre profit l'ordre existant?

- Compte tenu de toutes les questions posées, assumer les contradictions, ce pourrait être faire marcher la machine judiciaire au maximum et cela exigerait alors de nous que nous disions fermement que nous voulons punir les hommes et que la punition a valeur exemplaire ou éliminatoire.

Ce pourrait être, toujours dans le cadre d'un procès, réfléchir au moins mauvais moyen de l'utiliser compte tenu des vécus des personnes concernées et donc éventuellement contribuer à dénoncer outre la violence que s'exerce sur les femmes, par exemple la société virile et militaire, ou s'abstenir de crier vengeance et/ou ne passoulever l'incompétence du tribunal correctionnel etc...

Plus encore, ce pourrait être parfois le renoncement au procès lui-même, le choix d'autres moyens expressions de la force collective

des femmes (interventions, explications, publicité, etc...?). Ce qui reviendrait à assumer le "deux poids - deux mesures" que certains semblent tant craindre. Disons le clairement, il est vrai que c'est faire deux poids - deux mesures que choisir dans un cas le procès, dans l'autre, par exemple, la seule intervention collective, mais il est vrai aussi que ne pas l'accepter revient ni plus ni moins qu'à dire qu'il n'y a rien de mieux que la justice bourgeoise (parce qu'expéditive, parce que commode, etc...) rien de mieux que la punition des juges.

Claude et Daniëlle



LA ROCHE SUR YON : PROCES POUR VIOL AUX ASSISES.

Un procès pour viol a eu lieu à la Roche/Yon mardi 20 juin.

Le G Y F (Groupe Yonnais Féministe) à l'occasion de ce procès, a appelé à un rassemblement entre midi et 2 heures, ce mardi. Une 40aine de femmes étaient présentes avec tracts et banderoles et ont ainsi dénoncé toutes les formes de viol que les femmes rencontrent. Un bon accueil a été fait à cette manifestation.

Certaines femmes sont ensuite allées au Palais de Justice pour assister au procès public.

Par qui est faite la Justice?

Les 9 jurés étaient des hommes, les femmes que le sort avait désignés ont été récusées par la défense, rien à dire, c'est la loi!

Tous les éléments du procès ont fait apparaître l'inculpé comme un homme parfaitement normal, "Monsieur tout le monde" en quelque sorte, dira l'avocate de l'inculpé.

Le procès du viol a-t-il eu lieu?

Dans les plaidoiries de l'avocate de la partie civile et de celle de l'avocat général, l'acte

de viol est reconnu comme intolérable, inadmissible, qui porte atteinte à la dignité de toutes les femmes en tant qu'être humain.

Cependant, c'est Ramiro Demorais qui est jugé et condamné à 8 ans de réclusion criminelle.

Correspondant A P L



ON RECHERCHE

Si, par hasard, vous avez trouvé un magnéto (lecteur de cassettes) avec dedans une bande sonore en raneant des livres ou du matériel aux 6 h pour les femmes, adressez vous au 28, rue de la Gaillette, à Nantes, ou faites-le savoir! Merci.

F. T.L.

6 H AVORTEMENT CONTRACEPTION

Juste un petit mot, au sujet de l'article sur "6h contraception avortement". J'y suis allée, vers 20h 30. Je peux vous dire qu'il y avait loin de 1000 personnes (400-500 tout au plus).

D'autre part, votre correspondant n'a certainement pas assisté à la fin de ces "6h", car le groupe "Carmagnolle" est passé, après quelques réflexions entre lui et le public, il est vrai: En effet, ces femmes sont descendues de Paris, par soutien et elles n'ont pas apprécié d'une part qu'on les fasse attendre 1 h dans les coulisses sans rien leur dire (la faute incombant aux organisatrices qui n'ont pas voulu interrompre le débat) et d'un autre côté, que l'on fasse passer leur lutte pour le "côté spectacle et fantaisie".

Après avoir expliqué à l'assistance les causes de leur mécontentement, elles se sont exprimées sur scène, au grand plaisir de chacun, que le débat, trop long, commençait à ennuyer.

Il m'a semblé (et ceci n'est qu'un avis personnel) que personne n'a osé demander l'arrêt du débat, de peur de passer pour anti-féministe, ou tout au moins pour une personne peu sensible aux luttes des femmes. Il est dommage d'en arriver là!

Une lectrice

Grève des éducateurs

Après une semaine de grève des éducateurs de Blain sanctionnés d'un avertissement, et le soutien des autres centres par une assemblée générale sur temps de grève, s'indignant de la répression de l'Association Papillons Blancs (Patron de 300 employés: éducateurs, personnel de service, personnel spécialisé) que se passe-t-il maintenant?

LA SANCTION EST LEVEE - Mais il y a contestation sur les faits reprochés

" La prise en charge des enfants sous forme de garderie, ou activités éducatives spontanées". On joue sur les mots car il ne semble pas y avoir de texte parlant de ce type de "travail".



L'Association dit que la "garderie" est sanctionnable. Les éducateurs disent que non. En tout cas l'Association a reculé en retirant les avertissements.

MAIS, le conflit qui oppose le centre de BLAIN avec son Association demeure: sans tenir compte de la vie du centre, elle a décidé d'imposer brutalement un nouvel horaire que les éducateurs refusent depuis février dernier par des grèves tous les jeudis de 12h à 17h.

Boye, président de l'Association, (siégeant à Nantes), véritable patron, s'impose à tous par son refus de dialogue, que demandent les éducateurs depuis 5 mois. Même les parents des enfants du secteur de Blain demandent une rencontre pour "connaître la Vérité" (sic).

Certains parents, d'ailleurs, semblent remettre en cause la structure hiérarchique de l'Association dont ils sont obligatoirement membres (pour avoir leurs enfants dans un Centre Papillon Blanc), et demandent à leurs "chefs" d'avoir "un peu moins de cerveau et un peu plus de coeur" (sic) et de venir voir sur place les vrais problèmes, au lieu de tout décider pour eux.

Mais les patrons des Papillons Blancs savent manier leurs adhérents et craignent toute discussion qui remettrait en question leurs décisions et leur autorité.

Il est réellement dommage de voir depuis 5 mois un refus total de dialogue.

Aussi, les éducateurs de Blain pour exprimer leur ras le bol, viennent de décider un mouvement de grève tournante illimitée à partir du lundi 26 juin gênant au maximum l'Association dans son financement.

Les éducateurs en grève

tiens v'la l'errata!...

A propos de l'article: "Licenciement dans l'Enseignement Privé", APL no. 36, p. 7, **ERRATA**: deux erreurs de frappe se sont introduites dans le texte, dans la deuxième colonne:

- A Pont-Chateau... "un enseignant (CFDT) a été oublié dans les répartitions de postes pour la rentrée prochaine! Ses Collègues se sont réunis et ont proposé à la direction une autre répartition des postes, permettant à tout le monde de trouver une place. Affaire à suivre..."

- Dans les citations du directeur "Sachez toutefois que si les élèves (et non pas élus) m'appellent parfois "Giscard", je n'en éprouve pas de gêne particulière!"

Dernière minute: Elections des Délégués du Personnel à Pont-Chateau

CFDT: 2 titulaires
2 suppléants
- 74% des suffrages

CFTC: Primaire et Collège

1 titulaire
1 suppléant
- 26% des suffrages

UNE CLAQUE POUR LA DIRECTION!

Dernière minute: Le Camarade de St. Nazaire, licencié est réintégré.
COR. APL.

85- PIQUE-NIQUE POUR TRICHET

A Moui;leron le Captif, Joseph TRICHET agriculteur :

- n'est pas rentable, a dit un technicien de la Chambre d' Agriculture ;
- ne profite pas assez à la propriétaire Madame BONDY.

Ce paysan exploite 32 ha en fermage et 10 ha en propriété. Depuis 75, la propriétaire veut reprendre les 32 ha pour les attribuer à deux autres fermiers voisins exploitant chacun 37 et 40 ha.

Un COMITE DE SOUTIEN s'est créé pour défendre Joseph TRICHET :

- contre le démantèlement de son exploitation ;
- contre une éventuelle expulsion ;
- pour le droit d'un jeune à s'associer avec Joseph.



Nous exigerons un bail pour Joseph TRICHET

Non aux licenciements paysans et ouvriers

Non à l'exode rural

Solidarité de tous les travailleurs

Le comité de soutien à TRICHET, auquel participent : le PC, le PS, le PSU, la LCR, la CPAR, HR, Le MRJC, le GRANV avec : les Paysans Travailleurs le MODEF, des adhérents de la FFA et un groupe de paysans de Venansault.

PIQUE NIQUE DE SOUTIEN LE DIMANCHE 2 JUILLET, pour le maintien de Joseph TRICHET sur son exploitation.

Rendez-vous à partir de midi à la Rafraire de MOUILLERON LE CAPTIF.

- . théâtre ;
 - . forum, débat ;
 - . action symbolique.
- Le comité de soutien

SOMMAIRE

JUSTICE

* La prison seule solution p.2

OUVRIERS

* LMT : non aux licenciements
* Warin : victoire.....p. 4

INTERNATIONAL

* Il pleut sur Santiago...p. 5
* Argentine/ ouf ! c'est fini..... p. 6
ECOLE

* La peur du vide p. 6
* p. 7

ENVIRONNEMENT

* Le Pellerin se met au vert P. p.9

NUCLEAIRE

* Pour un moratoire du nu-
cleaire p.10
p.11

FEMMES

* Viol : questions sur le re-
cours à la justice p.12
p.13
p.14
* La Roche sur Yon : procès
pour viol aux assises ... p.14

DIVERS p.15

SOMMAIRE p.16



calendar...

MARDI 27 JUIN

- 20H30 Reunion du Crin-est a la Bottiere
- 20H30 Theatre Fou, spectacle Prevert au centre social de Port-Boyer
- Tribunal de grande instance de Nantes, proces de Joël Rabreau objeteur insoumis.

MERCREDI 28 JUIN

- 20H30 30 rue de la Boucherie Nantes, reunion de preparation du congres national de culture et Liberte

MERCREDI 28 JUIN 20h30

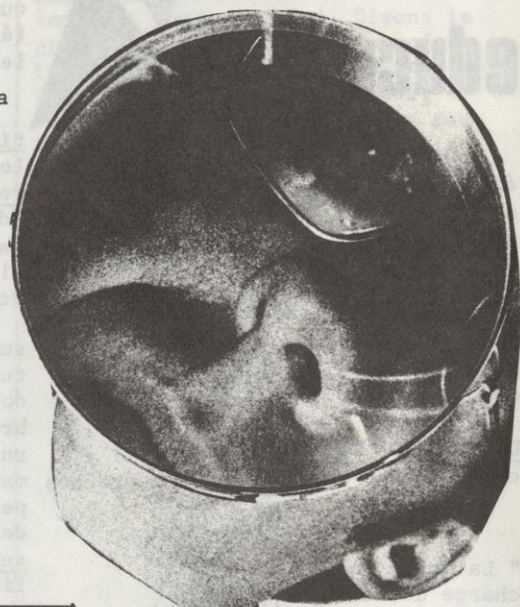
* Débat avec les paysans-tra-
vailleurs sur les stages en
agriculture; salle 3 de l'an
cienne gendarmerie, rue du
Général Leclercq; Ancenis

VENDREDI 30 JUIN 20h30

* Fête des comités de Nantes et
de Rennes :- informations,
interventions des comités;
débat - que faire contre le
chômage.
- les problèmes ren-
contrés dans la lutte et
dans l'activité et l'exis-
tence du comité
- quelles perspectives
pour ceux qui veulent
lutter contre le chômage
Gymnase de la Barboire, rue du
Fresche Blanc Nantes.

NOUS NE VOULONS PLUS JOUER AVEC
NOTRE AVENIR.

ce n'est pas parceque les vacan-
ces approches ainsi que la fin
des stages, qu'il faut ralentir
la mobilisation..



JEUDI 29 JUIN 20h30

* A.G. de préparation de fête
et de l'inventaire des pro-
blèmes posés par la lutte
; centre social de Malakoff.

-21H Les Salicornes groupe-femme
theatre, MJEP Saint Nazaire;

-20H Dervalieres, reunion sur le
Chili

SAMEDI 1 JUILLET

-Toutes les luttes en fete à la
Grigonnais, Nozay

DIMANCHE 2 JUILLET

-Pique-nique pour JOseph Trichet
RD à la Rafraire de Mouilleron
le Captif

-Toutes les lullles en fêtes

8 et 9 JUILLET

-Festival "association Bretagne
Vivante"

PROGRAMME STAGIAIRES BARRE

ABONNEMENT

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :

Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest**
et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux
faire connaître le journal

APL

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
Telephone: 76 26 33